



0910404102

DATE DEPOT : 2009-12-07

NUMERO DE DEPOT : 104041

N° GESTION : 1990B09217

N° SIREN : 378009831

DENOMINATION : ARCADE AUDIT

ADRESSE : 26 R LA QUINTINIE 75015 PARIS

DATE D'ACTE : 2009/09/03

TYPE D'ACTE : PROCES VERBAL D'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

NATURE D'ACTE :

AD 30/9/09
RE 3/9

Greffe du Tribunal de
Commerce de Paris

I M R

07 DEC. 2009

ARCADE AUDIT
Société à Responsabilité Limitée au Capital de 15 000 Euros

Siège social : 26, rue La Quintinie - 75015 PARIS N° DE DÉPÔT

RCS : PARIS B 378 009 831

06

10404

**PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE
DU 3 septembre 2009**

90159218

L'an deux mil neuf, et le 3 septembre, à dix heures.

Convoqués par lettre remise en mains propres :

Monsieur Sydney CHARBIT, gérant, détenteur de 499 parts, préside la séance.

Monsieur Patrick NAMMOUR, associé, détenteur d'une part sociale, est présent

Puis, le Président rappelle que l'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant :

- Ratification d'une cession de part sociale.

Première résolution

L'assemblée générale ratifie la cession d'une part réalisée par Monsieur Sydney CHARBIT associé
Gérant au profit de Madame Geneviève BRICE.

Monsieur Patrick NAMMOUR, ayant pris connaissance à bonne date du projet d'acte de cession, sera
également intervenant à cet acte

En conséquence, l'assemblée modifie l'article 7 des statuts de la manière suivante :

- Monsieur Sydney CHARBIT	498 parts
- Monsieur Patrick NAMMOUR	1 part
- Madame Geneviève BRICE	<u>1 part</u>

Total égal au nombre de parts composant le capital social 500 parts

Cette résolution est adoptée à la majorité.

Deuxième résolution

L'assemblée générale délègue tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet
d'accomplir toutes formalités légales.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Plus rien étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui après lecture, a été signé par le gérant et
les associés.